

TRI ET TRACABILITE DES DECHETS DU BATIMENT (NOUVELLES OBLIGATIONS DEPUIS LE 01/07/2021)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Maîtriser la nouvelle réglementation gestion des déchets de chantier du BTP, applicable au 1er juillet 2021. Répondre aux impératifs et au respect de l'environnement. Connaître les différentes catégories de déchets de chantier et les méthodes de recyclages. Comprendre et maîtriser le schéma de prise en charge et de traitement des déchets de chantier.
PUBLIC	Tous corps de métiers
PRE-REQUIS	Expérience du bâtiment
EVALUATION	Attestation de fin de formation. Tests de connaissance réalisés à l'issue de la formation.
METHODES	Support de cours remis à chaque participant. (Taux de satisfaction : 100% ; Taux de d'abandon : 0%)

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

ECONOMIE CIRCULAIRE ET NOUVELLE GESTION DES DECHETS DU BATIMENT AU 1ER JUILLET 2021

Le poids des déchets du bâtiment dans le contexte d'économie circulaire
Nouvelles obligations pour toutes les entreprises
Nouvelles obligations pour le maître d'ouvrage
Déchets issus de la démolition, la réhabilitation et la rénovation

TRACABILITE ET VALORISATION DES DECHETS

Typologies de déchets du BTP,
Les différentes filières pour les professionnels : ré-emploi, recyclage, filières REP, déchets ultimes
Traçabilité de tous les déchets du BTP : nouveau CERFA

LA GESTION ET LE SUIVI DES DECHETS

Clause environnementale dans les CCTP : maîtrise de la gestion des déchets de chantiers
Valorisation des déchets de chantier pour réduire les coûts
Tri et organisation sur les chantiers en amont,
SOGED (Schéma d'Organisation de la Gestion et de l'Élimination des Déchets de chantiers) : engagement contractuel de l'entreprise, sensibilisation des équipes, organisation du stockage et de l'élimination des déchets, contrôles, traçabilité.

OPTIGEDE - ADEME

Recommandations pour l'optimisation de la gestion des déchets